

# Relative au discours du Président de la République à Kiffa

Il est d'usage dans les moeurs politiques et les traditions démocratiques qu'une prestation publique du Président de la République-, quelle qu'en soit le sujet et la portée fasse l'objet de réactions de l'opinion publique et en premier lieu de ses faiseurs en l'occurrence les partis politiques. Celle de Kiffa, jeudi dernier, ne déroge pas à cette règle et mérite amplement une prise de position car tranchant avec les poncifs et la langue de bois habituels. Le Front Populaire ayant suivi avec intérêt le discours du Président de la République y a décelé des signes positifs aussi bien dans la forme que dans le fond.

**S'agissant de la forme**, les mauritaniens ont eu droit pour la première fois sous le règne de Ould Taya à un discours présidentiel aux antipodes avec des sorties habituelles ou se produisait plutôt une espèce de chef de gouvernement défendant nerveusement et avec violence l'exécution fictive de programmes. Une confusion déroutante et déraisonnée entretenue jusqu'ici entre le rôle du Président de la République et celui du gouverne-

ment, une personnalisation de l'activité gouvernemental qui faussait les rapports et créait des interférences entre les rôles et les missions des différentes institutions et structure de la République. Un discours marqué également par l'emploi de nouveaux termes et la reconnaissance explicite de défaillances et d'insuffisances notoires.

**Concernant le fond**, l'attention a été retenue par un constat autocritique et dans l'exécution de certains programmes. Depuis 1997, le Front Populaire ne cesse de souligner la nécessité d'oeuvrer sérieusement et de concert pour rendre notre administration publique plus efficace, et plus efficace par le biais d'une évaluation constante et soutenue des coûts du service mais également et surtout par une définition claire des tâches et leur répartition sur les employés du secteur public. **S'agissant de la bonne gouvernance**, notre parti salue la décision de créer une police économique et financière dont les tâches et les méthodes d'intervention doivent être

définies et clarifiées pour éviter les diktats, les abus et les règlements de compte. Son champ d'action doit englober également le secteur privé pour lutter contre les abus de biens sociaux. Toutefois, seuls la transparence dans la gestion, le contrôle populaire, le bannissement des passe-droits, l'application stricte et neutre de la loi, l'égalité et l'équité entre les citoyens peuvent endiguer les vellétés de corruption et de détournement des deniers publics.

**Au sujet des richesses minières**, la transparence dans l'exploitation, la commercialisation et l'affectation des revenus doivent permettre une auto-surveillance et un contrôle permanent de la gestion de ces ressources. Face à l'avènement de l'ère pétrolière qui fait peser un ensemble de dangers réels sur notre pays dont la convoitise certes mais aussi la paupérisation à travers les chocs inflationnistes possibles, la mauvaise répartition du revenu, un certain train de vie de l'État, une mauvaise affectation de la rente, une invasion d'étrangers, dans un pays sans frontières, profitant de la

manne au détriment des mauritaniens, le gouvernement ne semble pas avoir pris de mesures de préparation de l'emploi dans ce secteur alors que l'exploitation est imminente.

Pourtant depuis quelque temps, le Front Populaire met constamment en évidence l'importance voire la nécessité de créer des centres de formation pour ouvriers, ouvriers spécialisés et cadres moyens dans le dessein de préparer nos concitoyens à une insertion en priorité dans les structures d'emploi des campagnes pétrolières. Il est aujourd'hui à la fois capital et urgent que l'Etat Mauritanien impose à ces sociétés de dégager 2% de leurs investissements prévisionnels (soit 10 millions de dollars) déductibles de nos recettes futures pour créer et encadrer des centres de formation. Pour ce qui est de l'affectation de la rente pétrolière, le front Populaire ne peut que louer la priorité donnée aux secteurs sociaux (Santé-Education) en soulignant toutefois que la manne pétrolière n'est pas éternelle d'où l'opportunité économique d'investir dans les infrastructures de base

pour faire de notre pays une fenêtre sur le monde pour les pays enclavés de la région. Cette ressource doit permettre également de créer un climat favorable à l'investissement par la baisse systématique du coût de certains intrants comme l'électricité et les hydrocarbures. L'exploitation du gaz doit se matérialiser rapidement à travers l'installation d'industries de liquéfaction et une infrastructure de distribution permettant le ravitaillement des pays voisins. Au plan national, une politique claire et clairvoyante de répartition des investissements dans toutes les wilayas doit permettre l'harmonisation du développement de notre pays.

Si la santé et l'éducation ont été expressément identifiées comme étant des priorités, la solidarité sociale n'a pas été évoquée, elle qui doit se traduire d'avantage et plus concrètement par le renforcement de la sécurité et l'aide sociales. Enfin le pétrole et le gaz doivent servir de leviers à l'ensemble de notre économie et notam-

# Suite Déclaration front Populaire

ment à l'industrie et l'agriculture pour le développement de produits à grande valeur ajoutée. S'agissant de la préservation et du renforcement de la paix sociale, argument développé depuis quelques années par le Front populaire, cela ne peut se concevoir et se réaliser de façon pérenne sans une politique d'élargissement continu de la base de la classe moyenne en consacrant l'équité et la justice, une bonne répartition du revenu national, la bonne gouvernance, la transparence, en un mot la démocratie. Aucune allusion au processus démocratique dans le discours du président de la République alors que sans la démocratie aucune réforme, aucun bon programme, aucune bonne intention n'est réalisable. La transparence dans la bonne gouvernance doit obligatoirement impliquer la transparence dans la gestion de la démocratie.

Aucune référence à la réforme de la justice, aux conditions d'une bonne concorde sociale, à la démocratie. Le Front populaire reste convaincu que le respect de la Constitution dans ses 103 articles, le respect des lois et des institutions de la République, l'acceptation de l'autre, la pacification des moeurs politiques, la libération des détenus, le retour de l'ensemble des réfugiés politiques, la concorde civile, la cogestion du processus démocratique par l'ensemble des forces politiques seraient à même de garantir les conditions nécessaires à la modernisation de l'Etat et la création du citoyen apte à défendre ses droits et s'acquitter convenablement de ses devoirs. D'autre part, nous sommes persuadés, à l'instar de tous nos concitoyens, que si les éléments positifs contenus dans le discours du président de la République ne sont pas suivis de mesures pratiques immédiates, l'opinion nationale considérera, à raison, qu'il s'était agi seulement d'une simple manoeuvre politique dont l'objet était d'évacuer le mécontentement grandissant au sein de la population.

Nouakchott le 19 / 07 / 2004

**Le Comité Permanent.**